



Les Echos

de BOHARS

N° 346 - Juin 2010

AU PAYS DU SOLEIL LEVANT

du vendredi 4
au dimanche 13 juin

festival
2010

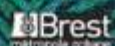
Bohars

invite le

J
A
P
O
N



Christine.callaux@wanadoo.fr



**RÉDACTION DES ÉCHOS**

Pour la parution de vos articles dans les prochains « échos », merci de bien vouloir nous les transmettre **au plus tard le 10 juin 2010**, soit en les déposant à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres, mais de préférence par mail à l'adresse suivante :

les-echos@mairie-bohars.fr

HORAIRES ET CONTACTS DE LA MAIRIE

Accueil du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le samedi de 09h00 à 12h00.

☎ 02.98.03.59.63

Site Internet : <http://www.mairie-bohars.fr>

En cas d'incident particulier survenant en dehors des heures d'ouverture de la mairie vous pouvez appeler le 06.75.74.19.24

Attention nouvelles adresses mail :

- etat-civil@mairie-bohars.fr
- communications@mairie-bohars.fr
- urbanisme@mairie-bohars.fr
- ressources-humaines@mairie-bohars.fr
- affaires-sociales@mairie-bohars.fr
- secretariat-general@mairie-bohars.fr

- comptabilite@mairie-bohars.fr
- affaires-scolaires@mairie-bohars.fr
- elections@mairie-bohars.fr
- direction-generale@mairie-bohars.fr
- animation-jeunesse@mairie-bohars.fr
- creche@mairie-bohars.fr

SERVICES D'URGENCE

POMPIERS : ☎ 18

**MÉDECIN DE GARDE : ☎ 02.98.44.55.55
ou le 15 pour les urgences uniquement.**

GENDARMERIE : ☎ 02.98.07.44.68

E.D.F. DEPANNAGES : ☎ 08.10.33.30.29

G.D.F. DEPANNAGES : ☎ 02.98.02.02.22

SERVICE EAU : ☎ 08.11.904.905

N° D' URGENCE EUROPÉEN : ☎ 112

DÉCHÈTERIE DU SPERNOT

D'avril à septembre:

Tous les jours : 08h30 à 12h30 et 13h30 à 19h30

Le dimanche : 09h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00

☎02.98.47.11.78

LA POSTE

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00

Fermeture le mercredi

☎02.98.03.74.59

**CORRESPONDANTS DE PRESSE**

Jean-Paul JOUAN – Ouest France
06.30.17.12.93

kerouestf@gmail.com

Jacques BLEUNVEN – Le Télégramme
06.86.53.11.48

teleg.bohars@laposte.net

Une boîte aux lettres est à votre disposition sur le côté droit de la Mairie.

LA MAISON DE L'ENFANCE

- **Crèche halte-garderie « Les Bidourig » :**
02.98.47.95.37.

- **Centre de loisirs « familles rurales » :**
02.98.47.65.12 ou 06.30.99.88.45

- **Relais assistantes maternelles :**

Animatrice : Elisabeth MARGE au 02.98.01.14.04

Le service du relais est ouvert les lundis, mardis, jeudis et les vendredis matins.

Les jours de permanences téléphoniques sont le lundi de 14h à 16h à Bohars et le mardi de 10h à 12h à Guilers.



ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr

CENTRE DE LOISIRS

Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires de 07h30 à 18h45.

Renseignements :
02.98.47.65.12 ou 06.30.99.88.45



CYBERCOMMUNE

Horaires d'ouverture :

Mardi : 17h00-19h00
Mercredi : 11h00-12h00 / 15h00-18h00
Jeudi : 16h00-19h00
Vendredi : 16h00-19h00
Samedi : 13h00-15h00



📞 02.98.47.68.67
✉ bohars@wanadoo.fr

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :



Période scolaire :

Mardi : 14h30-18h00
Mercredi : 10h00-12h00
14h30-16h30
Jeudi : 16h30-18h00
Samedi : 10h00-12h00

Vacances :

Mardi, jeudi et samedi
10h00 à 12h

☎02.98.03.55.53

FOYER DES JEUNES

Horaires d'ouverture

En période scolaire :

Mercredi : 14h00-18h00
Vendredi : 17h00-19h00 / 20h00-22h00
Samedi : 14h00-18h00

Hors période scolaire :

Du lundi au vendredi : 13h30-18h30.
Le mardi 20h00-22h00.



SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Daniel MESGUEN

21 rue Prosper Salaün
☎02.98.47.33.80

Consultations : **sur** rendez-vous, absent le jeudi.

Florence JEZEQUEL

21, rue Prosper Salaün
☎02.98.47.00.58

Consultations : **sur** rendez-vous, absente le mercredi.

Michel QUEMENEUR

6 rue J.M. Huon de Kermadec
☎02.98.47.92.54

Consultations : 08h30 à 11h00 **sans** rendez-vous, les après-midi et le samedi matin **sur** rendez-vous. Absent le mercredi après-midi.



PHARMACIE

Martine LAURENT

25 rue Place Prosper SALAUN
☎02.98.01.11.13

Lundi : 14h00 - 19h30
Du mardi au vendredi : 09h00 à 12h30 et 14h00 à 19h30
Samedi : 09h00 à 12h30

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde, merci de bien vouloir composer le 32 37.

Vous serez dirigés vers un répondeur automatique et vous pourrez taper les cinq chiffres de votre code postal pour connaître la pharmacie de service. L'appel sera facturé 34 cts la minute.

CABINETS INFIRMIERS

Jean-Michel GUILLOSSOU et Michèle CROCQUEY

4 rue du Kreisker, 7j/7
☎02.98.47.55.70 ou 06.81.30.34.56

Caroline PASTOR et Valérie TREBAOL

11 rue Huon de Kermadec, 7j/7
☎02.98.47.56.72

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Eric L'AFFETER et Carole STRICOT

6 rue Jean Michel Huon de Kermadec
☎02.98.47.03.17

DENTISTE

Françoise BRIAND

27 rue Prosper Salaün
☎02.98.47.48.47

09h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00
Fermeture le mardi matin et le jeudi.
Le samedi sur rendez-vous.

SOCIAL

ÉQUIPE SOCIALE

Mme LE MER, assistante sociale du Centre Départemental d'Action Sociale de Lambézellec. ☎ 02.98.03.39.52.
Prochaines permanences à Bohars les jeudis 10 et 24 juin 2010 de 09h00 à 11h30 et sur rendez-vous.
Cette permanence ne concerne pas les ressortissants ASA.

A.D.M.R-GUILERS-BOHARS

Aide aux personnes âgées et à la famille
Emplois familiaux et garde d'enfants à domicile
Permanence : 25 rue Abbé de l'Epée à GUILERS (rdc gauche) le mardi de 10h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 17h00.
Possibilité de rendez-vous. Tél/Fax : 02.98.07.69.05



MISSION LOCALE

À Brest, 19 place Napoléon III
Accueil et soutien dans le parcours d'insertion pour les jeunes de 16 à 26 ans
☎ 02.98.47.25.53



PACT FINISTÈRE

Conseils techniques et études de subventions pour l'amélioration de l'habitat pour la personne de 60 ans et plus et l'adaptation du domicile au handicap. **Permanence du PACT Finistère sur rendez-vous.**
Renseignements : 21 rue Emile Zola à Brest.
☎ 02.98.44.85.76
E-mail : pact-arim-brest@wanadoo.fr
Site web : www.guidehabitat29.com

État Civil

NAISSANCES

Marie CHIMIER et Louis, Denis PAULIAC JACQ

DÉCÈS :

Jeanne LAMY née JAOUEN Jeanne, 85 ans
Louis SIMIER, 79 ans
Yves JEZEQUEL, 86 ans
Noëla LE GOFF née HERROU, 101 ans
Henriette LAMOUR née LE BLOAS, 83 ans

Marie FOLLOROUX née SOURIMANT, 94 ans
Antoinette LE DREFF née KERYER, 83 ans
Jean LE GUÉVEL, 75 ans
Jeanne ROLLAND, née MAGUERES, 95 ans

Permanence des élus

CONSEIL GÉNÉRAL

Madame Pascale MAHÉ, Vice-présidente du Conseil Général, tiendra une permanence à la mairie de Bohars le samedi 5 juin 2010 de 10h00 à 12h00.

ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS

Des modifications pouvant intervenir dans les permanences, pensez à en vérifier l'exactitude.

Samedi 5 juin 2010 : Jean-Claude KERJEAN,
adjoint aux travaux, sécurité, déplacements

Samedi 19 juin 2010 : Georges LEON,
adjoint aux finances communales et à la jeunesse

Samedi 12 juin 2010 : Chantal CHICAULT,
adjointe aux sports et à l'animation

Samedi 26 juin 2010 : Anne-Marie FLOCH,
adjointe aux affaires sociales

Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE

DEMANDÉS

KIMBOO Jean-Louis / ESCARMAND Nelly
(maison individuelle), 159 allée des Iris



ACCORDÉS

KLES Sébastien / LAOUENAN Gilbert (immeuble de 4 logements), 80 allée des Iris

LARBY Alfred et Marie-Paule (maison individuelle)
150 allée Park Braz

SCI Bohars LE LONDEN (modification du projet de construction de 4 immeubles collectifs),
Les Terrasses du Londen – lot A

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DEPOSÉES

DROFF Jean-Michel (préau pour remorque)
31 rue de Pen ar Guéar

UGUEN – TOULLEC André (clôture)
21 rue JM Huon de Kermadec

ERDF (poste de transformation)
Créach Bellec

Groupe EDEN (pose de panneaux photovoltaïques)
16 rue du Veuleury

L'ARVOR Jean (abri de jardin)
105 allée des saules

LANDURE Anthony (abri de jardin)
165 allée des Iris

THANASI Patrick (clôture)
1 place PA Renoir

LANDURE Anthony (clôture)
165 allée des Iris

CHU (réfection de la toiture et bardage de la salle de sports)
33 rue du Ruffa



MODIFICATION DU « PLU » DE BREST MÉTROPOLÉ OcéANE

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur concernant l'enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme de Brest Métropole Océane qui s'est déroulée du 15 février au 17 mars 2010 inclus, sont tenus à la disposition du public aux heures et jours habituels d'ouverture de la Mairie.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) DU PAYS DE BREST

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête concernant l'enquête publique sur le document provisoire d'aménagement commercial du pays de Brest qui s'est déroulée du 1^{er} février au 3 mars 2010 inclus, sont tenus à la disposition du public aux heures et jours habituels d'ouverture de la Mairie.

Environnement

CONCOURS DES JARDINS ET MAISONS FLEURIS

Pour rendre notre cadre de vie encore plus agréable la commission environnement vous invite à participer au concours des Jardins et Maisons fleuris.

7 catégories sont proposées :

- 1ère catégorie : maison avec jardin très visible de la rue
- 2ème catégorie : talus ou décor floral installé sur la voie publique
- 3ème catégorie : balcon ou terrasse sans jardin, visible de la rue ou avec jardinet (maximum 5m de recul de la voie)
- 4ème catégorie : fenêtres ou murs
- 5ème catégorie : immeubles collectifs (comportant au minimum 6 appartements fleuris), maisons de retraite, écoles (fleuries par les enfants), cliniques, centres hospitaliers et centres de loisirs.
- 6ème catégorie : hôtels, restaurants, gîtes, campings privés, tous commerces et services très visibles de la rue.
- 7ème catégorie : exploitations agricoles en activité avec maison et habitation intégrées au corps de la ferme.



N'hésitez plus et inscrivez-vous en Mairie avant le 9 juin 2010.

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 26 MARS 2010**

L'an deux mil dix, le vingt trois mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Bohars, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Bohars, sous la présidence de Monsieur Armel GOURVIL, Maire.

Présents : Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de :

Madame Hélène LE HER (pouvoir à Jean-Philippe GOURVES)

Secrétaire de séance : Madame Sylvaine LAOT.

Assistait également à la réunion : Alain JEZEQUEL, Directeur Général des Services.

La séance est ouverte à 16 heures 10. Monsieur le Maire fait procéder à l'approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2010. Celui-ci est approuvé à l'unanimité sous réserve de modification de l'identité du secrétaire de séance (Jean-Jacques LOUARN au lieu de Gérard FLOURY).

1 – Comptes administratifs de 2009 : A l'unanimité (Monsieur le Maire se retire conformément à la loi), le Conseil municipal approuve les comptes administratifs de la commune et de la maison de l'enfance:

Compte administratif de la commune : Excédent de fonctionnement = 221 581,33€, Déficit d'investissement = 64 454,28€
Compte administratif de la Maison de l'enfance: Déficit de 3924,94€

2 – Comptes de gestion du Trésorier municipal de 2009 : A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les comptes de gestion du Trésorier municipal pour 2009.

3 - Affectation du résultat : A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de 2009 (221 581,33€) en totalité à la section d'investissement du budget primitif de 2010.

4 – Vote des taux de fiscalité directe locale : A l'unanimité, le Conseil Municipal vote une augmentation uniforme des taux de fiscalité directe locale pour 2010. Ceux-ci sont fixés comme suit: Taxe d'habitation: 25,34%, Taxe foncière sur les propriétés bâties: 23,39%, Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 49,85%

5 – Forfait communal à l'école privée Notre Dame de Lourdes : A l'unanimité, le Conseil municipal vote un forfait de 648,02€ par élève scolarisé à l'école privée sur la base de 120 élèves (92 élèves de Bohars et 28 élèves extérieurs), soit la somme totale de 77762,40€.

6 – Budgets primitifs pour 2010 : A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les budgets primitifs pour 2010:

Budget principal: Fonctionnement = 2 212 551€, Investissement = 3 836 604,77€
Budget annexe de la Maison de l'enfance = 288 745€

7 – Acceptation d'un don du Crédit Agricole de 150€ : A l'unanimité, le Conseil municipal accepte un don de 150€ du Crédit Agricole dans le cadre du festival culturel de 2009.

8 – Modification du temps de travail du personnel de service : A l'unanimité, le Conseil municipal décide de modifier le temps de travail du personnel de service.

9 – Enquête publique sur un projet d'extension d'élevage de vaches laitières par le GAEC de PONT CABIOCH en GUILERS: Avis du Conseil municipal : A l'unanimité, le Conseil municipal émet un avis favorable au projet d'extension d'un élevage laitier à Guilers.

10 – Compte-rendu de la délégation du Maire : Le Conseil municipal prend connaissance de la liste des décisions du Maire prises depuis la dernière réunion.

11 – Désignation d'un représentant de la commune à la commission locale d'information et de surveillance des installations classées du site de Spennot : A l'unanimité, le Conseil municipal désigne comme représentants: Titulaire: Gérard FLOURY, Suppléant: Jacques BRENEOL

12 – Adhésion de la commune de Lampaul-Plouarzel au SIVU des PFCA de la région brestoise: avis du Conseil municipal : A l'unanimité, le Conseil municipal émet un avis favorable à la demande d'adhésion de la commune de Lampaul-Plouarzel au SIVU des PFCA de la région brestoise.

13 – Questions diverses

13.1 Tarifs municipaux : A l'unanimité, le Conseil municipal fixe les divers tarifs liés aux manifestations de solidarité avec l'Haïti.

La séance est levée à 17h55

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 11 MAI 2010**

L'an deux mil dix, le onze mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Bohars, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Arnel GOURVIL, Maire.

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de : Monsieur Jacques BRENEOL (pouvoir à Monsieur Gérard FLOURY), Monsieur Jacques BEYOU (pouvoir à Monsieur Jean-Jacques LOUARN), Madame Christelle ROUSIERE (pouvoir à Madame Chantal CHICAULT), Madame Claudie KERROS (pouvoir à Madame Caroline MORVAN), Madame Catherine LE BORGNE (excusée), Madame Hélène LE HER (excusée).

Secrétaire de séance : Monsieur Pascal COGUIEC

Assistait également à la réunion : Monsieur Alain JEZEQUEL, Directeur Général des Services.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 10. Le Procès verbal de la réunion du 26 mars est approuvé à l'unanimité.

1 – Répartition des subventions : A l'unanimité, le Conseil municipal vote la répartition des subventions annuelles de fonctionnement aux associations, comme suit: Associations sportives: 5145,95€, Associations culturelles: 17 590,00€, Associations jeunesse: 16 000,00€, Ecoles de Bohars: 7029,22€, Associations diverses de Bohars: 2550,00€, Associations hors Bohars: 1268,00€

2 – Renouvellement de la ligne de trésorerie : A l'unanimité, le Conseil municipal décide de conclure un contrat d'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 600 000€, d'une durée d'un an, à taux révisable (T4M) auprès de la Banque Commerciale pour le Marché des Entreprises et autorise le Maire à le signer.

3 - Augmentation du temps de travail d'un animateur : A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'augmenter le temps de travail de l'animateur du foyer des jeunes, à compter du 1er septembre (passage à plein temps).

4 – Avenants aux marchés de travaux de la salle multifonctions : A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve divers avenants relatifs aux marchés de travaux de la salle multifonctions, pour un montant total de 70806,40€ TTC et autorise le Maire à les signer.

5 – Réaménagement du lavoir du bourg: demande de subvention auprès du Conseil Général : A l'unanimité, le Conseil municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Général pour le financement des travaux de réaménagement du lavoir du bourg, estimés à 9012,00€ HT.

6 – Approbation des marchés de travaux pour la réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique au stade Mathieu Pellen : A l'unanimité, le Conseil municipal approuve divers marchés de travaux relatifs à la réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique au stade Mathieu Pellen, pour un montant total de 724 707€ HT (866 749,57€ TTC) et autorise le Maire à les signer.

7 – Convention avec La Poste pour la réalisation de « Prêt à Poster locaux » : A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le texte d'une convention à conclure avec La Poste, pour la réalisation de Prêt à Poster Locaux, et autorise le Maire à la signer.

8 – Avenant n°1 à la convention conclue avec l'Etat pour la dématérialisation de la transmission des actes au contrôle de légalité : A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le texte de cet avenant et autorise le Maire à le signer.

9 – Compte-rendu de la délégation du Maire : Le Conseil municipal prend connaissance de la liste des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation.

10 – Questions et informations diverses

10.1 – Modification du tableau des effectifs A l'unanimité, le Conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs nécessaire à la promotion de certains agents.

10.2 – Décision budgétaire modificative n°1

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve une modification du budget principal pour un montant de 45€.

10.3 – Acceptation d'un don

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte un don de 400€ de Groupama, dans le cadre du financement du Festival Culturel.

10.4 - Concours des Maisons Fleuries

Monsieur Jean-Jacques LOUARN informe le Conseil municipal du prochain concours des Maisons Fleuries sur la commune.

10.5 – Travaux

Monsieur Jean-Claude KERJEAN informe le Conseil municipal de l'état d'avancement des travaux sur la commune.

La séance est levée à 20 heures 10.



Passez vite à la télé numérique avant le 8 juin!!!!

Qu'est ce que c'est ?

Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt définitif de la télé analogique à 6 chaînes reçues sur l'antenne râteau (TFI, France 2...) et son remplacement par la TNT (télévision Numérique Terrestre) ou tout autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique).

Suis-je concerné(e) ?

- ◆ **Oui**, si j'ai un poste relié à une antenne râteau ou une antenne intérieure.
- ◆ **Oui**, si j'habite un immeuble avec une antenne collective et que je ne sais pas si mon immeuble est prêt pour recevoir la télé tout au numérique.
- ◆ **Non**, si je reçois la télé par satellite, par câble numérique, par l'adsl ou par fibre optique.

Que dois-je faire après le passage, le 9 juin 2010?

Je recherche à nouveau tous les canaux des chaînes sur tous mes postes reliés à une antenne râteau, car certaines chaînes de la TNT changeront de canal pour améliorer leur couverture.

À qui m'adresser?

Je choisis un professionnel agréé. Il signe la charte «tous au numérique» et s'engage à me guider et à me proposer des prestations de qualité au prix du marché. Leurs coordonnées sont sur www.tousaunumerique.fr ou au 0970 818 818.

Solidarité

BOHARS SOUTIENT HAÏTI

Diverses manifestations ont été proposées aux boharsiens le dernier week-end du mois de mars, en soutien aux sinistrés du séisme en Haïti du 12 janvier dernier, entraînant des dizaines de milliers de victimes.

Plusieurs associations, les écoles et la population, ont répondu présentes à cet élan de solidarité

La misère est telle que nous savons pertinemment que ce geste ne sera qu'une goutte d'eau ! Mais tant pis !

Un repas, un toit, un lit, un petit moment d'espoir... c'est ce que nous avons voulu leur donner.

« La vie doit reprendre le dessus »... ce message se répandait quelques jours après la catastrophe. Le sourire des enfants, le courage de la population haïtienne en témoignent.

Les bénéfiques de toutes les manifestations, la vente de crêpes, de plantes, d'objets d'Haïti, le cross des écoles, le bal country, le concert, la marche, le repas, le spectacle Guitare et chansons, les dons des associations, ont permis de recueillir la somme de 4 091.02 €, qui sera partagée entre :

La crèche « Nos petits d'Haïti » pour 2 139.22 €

La congrégation des frères de St Jacques, pour 1 200 €

Le Secours Populaire pour 751.80 €.

Un grand merci à toutes les associations, Boharsiens, les écoles, les bénévoles qui ont œuvré pour participer à la reconstruction de Port au Prince.

Vie sociale

RÉSEAU DE BÉNÉVOLES :

Le centre Communal d'action Sociale de Bohars suit et soutient plusieurs familles et personnes âgées de la Commune.

A plusieurs reprises, le CCAS a été sollicité par ces personnes pour des petits travaux d'entretien ou de bricolage.

Ces personnes n'ont pas les moyens financiers de faire appel à une entreprise ou un professionnel.

Nous recherchons des « bricoleurs » disponibles à qui on pourrait faire appel en cas de besoin.

Ils interviendraient gratuitement à notre demande.

Merci de prendre contact avec Brigitte LE BEC au 02.98.03.87.13



Accueil de Loisirs

L'accueil de loisirs de Bohars sera ouvert durant les vacances d'été
du lundi 05 juillet au vendredi 30 Juillet
et du lundi 16 août au mercredi 01 Septembre.
(L'accueil sera fermé du 02 au 13 Août)



Ces séjours sont organisés en camping à Plounéour Trez :

Les inscriptions pour les vacances d'été auront lieu à l'accueil de loisirs, maison de l'enfance.

Séjour voile :

Du 05 au 09 Juillet
Pour les enfants de 6 à 10 ans

Initiation à l'optimist et au
catamaran dans la baie de Goulven/
piscine/plage/jeux/pêche à pied...

Du 19 au 23 juillet
Pour les enfants de 6 à 10 ans

Initiation au char à voile et kayak
piscine/plage/jeux, pêche à pied...

Du 24 au 27 août
Pour les enfants de 10 à 12 ans.

Activités escalade, char à voile et
kayak/piscine/ jeux..

Séjour 10/12 ans :

Séjour char à voile/kayak :

Le mercredi 02 Juin de 17h30 à 19h et le samedi 05 Juin de 10h30 à 12h.

L'équipe de la maison de l'enfance souhaite baptiser l'accueil de loisirs. Aidez nous à lui trouver un nom.

Déposez votre choix dans les boîtes prévues à cet effet à la mairie ou à l'accueil du Centre de loisirs jusqu'au 05 juillet 2010. Pour plus de renseignements contactez l'accueil au 02 98 47 65 12.

Jeunesse



Plusieurs jeunes de Bohars (issus du C M J 2007 – 2008 – 2009), nous sommes lancés dans la construction d'une fontaine qui sera installée à proximité de la mairie. Et, à l'heure où l'environnement est une préoccupation majeure, cette fontaine sera écologique dans la mesure où elle fonctionnera à l'énergie solaire et à l'eau de pluie.

De plus, à l'occasion du festival sur le Japon, cette fontaine aura pour forme une ogive en rapport avec la bombe d' Hiroshima.

Cette fontaine mesurera 3,50 m de longueur, 1,50 m de largeur et 3 m de hauteur.

Nous avons entamé le chantier en mai 2008, et aujourd'hui le gros œuvre est terminé. Mais il reste encore le carrelage sur le socle et la mosaïque sur les piliers à terminer.

La fontaine est entièrement réalisée en béton amené par une toupie pour le socle et pour les piliers. Nous l'avons réalisée nous-mêmes avec l'aide précieuse de Cirino Pisano et de nos parents.

Au final elle devrait peser environ six tonnes, nous devons la transporter jusque dans le bourg avec un camion-grue.

SEJOURS ETE TICKETS SPORTS

La Mairie de Bohars propose 2 camps en juillet pour les enfants nés entre 1993 et 1998,

à Ouessant du 5 au 9 juillet
à Bénodet du 12 au 16 juillet



Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée à la Mairie de Bohars (02.98.03.59.63 ou 06.76.45.71.97). La priorité est donnée cette année aux enfants habitant Bohars.

Les réunions mini-camps (parents-enfants-animateurs) sont prévues à la Grange, près de la Mairie

le Vendredi 18 Juin à 17 h 30 pour Ouessant et à 18 h 30 pour Bénodet

Tarif : 84 € pour Bénodet, 84 € pour Ouessant

Les Chèques Vacances sont acceptés ; pour votre C.E une facture pourra vous être attribuée avec numéro d'agrément.

ÉCOLE PUBLIQUE



Un rallye pour apprendre à se déplacer en ville

Les classes de CM1 et CM2 ont participé à un rallye organisé par la MAIF à Brest.

Place de la Liberté, on leur a remis un itinéraire à suivre avec des questions. Chaque équipe partait en bus vers différents quartiers de Brest. Les enfants devaient répondre à des questions sur des panneaux de signalisation routière, des questions de culture générale et des questions historiques sur Brest. L'épreuve s'est déroulée dans la bonne humeur. Ce n'était pas toujours facile de lire le plan et de s'orienter correctement mais en s'entraidant, ils y arrivaient. Les passants dans la rue les ont un peu aidés. Ils ont rencontré des personnes charmantes qui leur ont raconté des anecdotes sur Brest. Une sortie agréable et instructive.

Les CE1 au musée de la Marine

Le vendredi 2 avril la classe de CE1 s'est rendue au château de Brest pour une visite guidée. Nous avons d'abord étudié les différentes étapes de l'histoire du château grâce à une maquette.

Puis que de choses à découvrir : le sous-marin dans la cour, les maquettes de bateau, la corne de narval, les superbes figures de proue... Nous avons aimé crapahuter sur les remparts, déambuler de tour en tour même si cela donne le vertige ! La vue sur la rade et la ville était grandiose également. La légende de la princesse Azénor nous a plu ainsi que l'histoire du pont qui s'ouvre. Et puis il y a l'histoire des bagnards : non ils ne portaient pas de déguisement, c'était vraiment leur tenue de prisonnier ! Une des élèves est retournée au château dès les vacances pour servir de guide à ses cousins. Et toute la classe voudrait y retourner avec sa famille car il doit y avoir quelque part un trésor qui nous attend !



La directrice prendra les inscriptions pour la rentrée 2010 :

les lundis et mardis après-midi ou le soir sur rendez-vous (tél : 02.98.03.40.42).

Les enfants nés en 2008 peuvent être également inscrits. Se munir du carnet de santé et du livret de famille.

ÉCOLE NOTRE -DAME DE LOURDES :

Reconstruction de l'école

A l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la reconstruction de l'école Notre Dame de Lourdes, nous organisons, **le samedi 19 juin**, un cochon grillé ainsi qu'une kermesse sur le thème des jeux anciens. Au cours de l'après-midi nous assisterons au spectacle des enfants et la journée se poursuivra par le tirage de la tombola.

Vous pouvez réserver vos repas au 06 15 92 09 21

Cochon grillé et sa garniture + 1 glace + 1 boisson : 12 € / adultes et 6 € / enfants (- 12 ans)

Spectacle de Marionnettes

Vendredi 30 avril, les enfants des classes maternelles, de CP et de CE1 ont assisté à un spectacle de marionnettes « Célestine et les larmes de lune », présenté par la troupe du « Théâtre du bout des doigts ».

C'était un spectacle merveilleux, où le robot qui tente de devenir poète et comète, une étoile pleine de malices ont fait beaucoup rire... il était une fois dans la ville endormie, un toit de maison devenu un jardin... nuit après nuit, c'est devenu le lieu de rendez-vous des rêveurs, des poètes et des amuseurs. Comète, le robot poète et le facétieux Arlequin aiment y faire la fête !

Mais ce soir, ce petit monde est en émoi : la grande dame de la nuit, madame La lune est en larmes...un élève de Moyenne section a été invité à jouer le rôle de Pierrot, disparu pour tenter de la consoler.

Grâce à lui, elle a retrouvé son joli sourire.



CLUB CYCLOTOURISTE DE BOHARS**Pour plagier Corneille**

Nous partîmes à quatre et par un prompt renfort nous nous vîmes quatre vingt en arrivant au port. Le 25 avril le club cyclotouriste a participé au parcours du cœur, en ayant à charge l'élaboration des quatre circuits proposés (de 22 à 79 Km) et l'inscription des participants. Ce fut une bonne occasion de faire connaître le club aux différents participants et intervenants à cette grande cause qu'est la bonne santé cardiovasculaire. Désormais les regards se tournent vers le Morbihan pour la randonnée route à Questembert le week-end de Pentecôte.

Mais bien sûr pour de plus amples renseignements allez visiter le site internet du Club : <http://www.cycloclubbohars.org/>

LES GODILLOTS

☎06 84 55 15 75
02 98 03 63 73

Programme : juin 2010

Email : godillots.bohars@gmail.com

- | | | | |
|------------------------------------|---|------------------------|---|
| Mardi 1^{er} juin : | Bohars
Rendez-vous à 14h au parking du Kreisker | Jeudi 3 juin : | La Forest-Landerneau
Départ à 13h30 du parking du Kreisker
Départ à 14h du parking de l'église |
| Mardi 8 juin: | Promenade au bord de l'aber Ildut
Départ à 13h30 du parking du Kreisker
Départ du parking de Pont Reun | Jeudi 10 juin : | Bohars
Rendez-vous à 14h au parking du Kreisker |
| Mardi 15 juin : | Bohars
Rendez-vous à 14h au parking du Kreisker | Jeudi 17 juin : | Tréglonou
Départ à 13h30 du parking du Kreisker
Départ à 14h du parking du Pont de Tréglonou |
| Mardi 22 juin: | Plougastel Kerhuon
Départ à 13h30 du parking du Kreisker
Départ du parking de l'ancien pont de Plougastel côté Kerhuon | Jeudi 24 juin: | Bohars
Rendez-vous à 14h au Kreisker. |
| Mardi 29 juin : | Chapelle de Locmeven
Départ à 13h30 du parking du Kreisker
Départ du parking de Kerhornou plage | | |

« BOHARS A L'ASSO »**Vente de Panier de Légumes Bio**

Dans le cadre d'un séjour à Barcelone pendant les vacances de La Toussaint, la Junior Association, « Bohars à l'Asso » mettra en place une vente de panier de légumes Bio à partir du 16 Juin.

Les adolescents feront du porte à porte. Nous vous remercions de l'accueil que vous pourrez leur réserver.

Lavage de voitures au Parking de l'Ecoles Privée le samedi 16 juin.

Cette opération d'autofinancement conclura leur année scolaire.
Jean-Philippe (06.77.19.92.11) et Patrice (06.76.45.71.97)

LES PETITS LUTINS

Les Assistantes Maternelles des Petits Lutins ont rendu visite aux personnes âgées du Centre Fortin (Accueil de Jour des personnes atteintes de la Maladies d'Alzheimer) le vendredi 7 mai. Nous avons retrouvé Mickael, Claudine, Kristel, Maryse, et Marie-Hélène, un personnel très accueillant. Anna, Henri et toutes les autres personnes âgées sont toujours très heureux de nous retrouver pour partager un moment et admirer les progrès des enfants. C'est l'émerveillement lorsqu'un enfant parle ou fait ses premiers pas ! Ce jour-là, nous avons collé des gommettes, chanté, fait et refait des puzzles et bien sûr dégusté un goûter.



Au mois de Juin, pour clôturer nos activités, Nadine nous prépare un spectacle le mardi 22 juin, et nous irons certainement pique-niquer dans les bois, si le temps nous le permet ! Bonnes Vacances à tous, et Bon Vent pour les futurs écoliers !

Et surtout, venez nombreux à la **FOIRE PUERICULTURE** de Bohars
le 6 JUN 2010 à la HALLE des SPORTS
de 9 h à 17 h

Vente de gâteaux, crêpes, bonbons, et des affaires à saisir !

Une séance de ballons avec Nadine, notre intervenante, c'est toujours amusant !

LOISIRS ET DÉTENTE

La sortie mensuelle de notre association a été organisée le 14 avril et 42 adhérents ont ainsi participé à une excursion dans le pays bigouden. Après une pause pour promenade pédestre ou shopping dans les rues de Pont-l'Abbé, notre car nous a conduits pour le déjeuner à St Jean Trolimon. L'après-midi a été essentiellement consacrée à la visite, à bord d'un petit train, des champs de fleurs auprès de la Pointe de la Torche. Nous avons pu ainsi admirer, sous un soleil printanier, ces magnifiques longues bandes de jacinthes et de tulipes variées et multicolores s'étendant à perte de vue.

Après un arrêt à N.D. de Tronoën, une chapelle du XV^{ème} siècle et son extraordinaire calvaire représentant des scènes de la vie du Christ, nous avons ensuite effectué une visite intéressante et curieuse du musée des jeux bretons : boules, palets, quilles, ... que nous avons découverts ou redécouverts.

Le retour à Bohars, animé par des chanteurs et par les jeux de questions réponses s'est déroulé dans une sympathique et joyeuse ambiance.

LES ARCHERS DE BOHARS

Depuis quelques semaines, les archers bénéficient d'excellentes conditions d'entraînement. De nouveaux murs de tir ont été installés dans la halle des sports, au mois d'avril.

Ce projet a pu se réaliser essentiellement grâce à 4 archers du club : Philippe, Jean-François, Daniel et Yvon, qui ont beaucoup œuvré à sa réalisation.

Depuis le mois de mars, les archers ont participé à plusieurs concours en extérieur. 3 archers ont obtenu une médaille au championnat du FINISTERE NATURE à PLOUEDERN.

Margot décroche le titre de championne de BRETAGNE NATURE à VANNES le 9 mai
Le club organise un concours 3 D le 13 juin.



MILL'S VALLEY DANCERS



Portes ouvertes :

Le Vendredi 4 Juin à 20h00, venez découvrir la danse country avec les MILL'S VALLEY DANCERS.
Démonstrations et initiations au foyer communal, entrée gratuite.

10 KM DE BOHARS

Une bien belle édition : Même le soleil était au rendez-vous !

Tout le monde était heureux au soir du 8 mai après les courses à travers le bourg et la campagne de Bohars. Toutes les courses ont connu une belle affluence.

C'est toujours un réel plaisir de voir les « boutchous » et les autres catégories d'enfants débouler devant l'église et se donner à fond lors du sprint final au jardin public... Un grand spectacle aussi a été offert par les courses « des grands » avec les champions internationaux et régionaux qui donnent un cachet remarquable aux épreuves. C'est aussi l'occasion pour beaucoup de coureurs occasionnels de participer à leur course annuelle, pour laquelle ils auront suivi un entraînement spécifique, plus ou moins poussé...

Il faut dire que cette année, l'affluence du public sur le circuit était impressionnante. On a rarement vu autant de monde sur le bord de la route : il faut dire que le spectacle a été permanent de 15 h à 18 h 30.

Pour parvenir à une telle organisation, l'équipe des Semelles de Vent avait bien préparé son affaire, la mobilisation de tout le club a été nécessaire et c'est dans la sérénité que tout le monde a œuvré pour que tout se passe dans les meilleures conditions. A noter que la sécurité a été assurée par un bon nombre de bénévoles, aidés dans ce secteur par une grande partie de la municipalité, bénévole aussi, bien entendu. Merci à tous.

Nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine pour la 20^{ème} édition, un anniversaire qui ne doit pas passer inaperçu et pour lequel il ne fait aucun doute que l'organisation sera encore au top !



Le sprint des jeunes champions devant Gaby Vasseur



C'est parti pour deux tours, Pascal Redou en tête

En bref et en vrac

- ◇ Cherche un(e) étudiant(e) de confiance pour garder de nuit à domicile 2 garçons de 7 et 9 ans (5 nuits consécutives par mois). Tél 06.11.30.69.21.
- ◇ Nous avons perdu notre lapin noir avec une tache blanche sur le museau. Il est parti des jardins de talarn. Si quelqu'un l'a vu merci de prévenir la mairie.
- ◇ Jeune fille 17 ans vivant à BOHARS, en études Sanitaires et Sociales cherche à garder des enfants à domicile durant le week-end, jours fériés et vacances scolaires. Est intéressée même par peu d'heures.
Pour plus de renseignements n'hésitez pas à me contacter. Contact au 02 98 03 47 36 ou 06 24 13 54 33
- ◇ À vendre adaptateur TNT Techwood RT 940 S moitié prix 25€ Tél : 02 98 01 33 69

Festival « Bohars au Pays du Soleil Levant »

Rêve Haïku, appel à l'imaginaire et à l'écriture

Vous avez certainement déjà senti, été touché ou rêvé des nombreux mots de la poésie japonaise, nous vous proposons de participer à un concours en écrivant un haïku

Déposez vos haïkus dans l'urne nippone, à la mairie ou à la bibliothèque. Tous ces haïkus seront exposés lors du festival : « Bohars, au Pays du Soleil Levant », au bois de Bohars Ar Coat, les 12 et 13 juin. Les haïkus peuvent être anonymes. Participation sans aucune limite d'âge.

Inspiré d'une forme poétique japonaise, le haïku est un poème très court qui exprime, en quelques mots, une expérience de la vie quotidienne qui soit matière à réfléchir sur le temps qui passe. C'est un poème qui fait plus appel aux sensations qu'aux sentiments. Ce sont toujours des scènes très concrètes que décrit le haïku, où l'humour a toute sa place, mais jamais directement l'auteur lui-même.

Généralement, le haïku s'écrit en français en trois parties de moins de vingt syllabes, avec une allusion saisonnière obligée dans le corps du poème. Voici quelques exemples de haïku réussis.

*Traversant le rêve
du vieux cerisier en fleurs
passe un chat tout blanc*

Philippe Caquant

*Marée montante
plastiques et vieux bidons
la mer clochardisée*

M.T.Laot

*Dimanche soir
la lune remontait aussi
vers Brest*

Jean Féron

Stages Haïkus et Cuisine japonaise (inscription en Mairie)

Haïkus: Samedi 5, de 14h30 à 17h30, par Alain Kervern, à la Petite Gare, gratuit

Cuisine japonaise: Samedi 19, de 9h30 à 12h, par Takako Salaün, 7 places disponibles, 20€

Les Codes QR



Les Codes QR fonctionnent comme les codes-barres mais peuvent contenir plus d'informations (plus de 4000 caractères contre une douzaine pour les codes-barres). Ils sont très rapides à scanner, d'où leur nom Quick Response Code (réponse rapide).

Ils sont très répandus au Japon où ils sont utilisés sur de nombreuses affiches pour transmettre des informations que les utilisateurs peuvent ensuite lire sur leur téléphone portable. Ainsi des affiches publicitaires peuvent transmettre le plan nécessaire pour trouver la boutique en question ou une promotion à utiliser immédiatement.

Ces codes nécessitent un programme adapté et un téléphone équipé d'un appareil-photo pour être lus. Si vous disposez de ce logiciel sur votre téléphone, vous pourrez consulter le programme du Festival de cette année grâce à ce code. Passez voir Ewen pour plus de détails.

PROGRAMME SCOLAIRE

	Ecole publique	Ecole privée	Lieu
Lundi 7 Juin	Contes de 10h30 à 11h45 Par Rui pour les maternelles	Contes de 9h00 à 10h30 Par Rui pour les maternelles	Ecoles
	Manga de 13h30 à 15h00 Par Ludovic Jaffré pour les CM2	Manga de 15h00 à 16h30 Par Ludovic Jaffré pour les CM2	
Mardi 8 Juin	Kamishibaï de 9h00 à 10h30 Par Mimi Quentel pour les GS	Kamishibaï de 10h30 à 11h45 Par Mimi Quentel pour les GS	
	Origami de 14h00 à 15h00 Par Rui et Takako pour les CE2	Origami de 15h15 à 16h15 Par Rui et Takako pour les CE2	
	Origami de 13h30 à 15h00 Par Géraldine pour les CM1	Origami de 15h15 à 16h30 Par Géraldine pour les CM1	
Jeudi 10 Juin	Contes de 9h00 à 10h30 Par Rui pour les CP	Contes de 10h30 à 11h45 Par Rui pour les CP	
	Découverte de la cuisine japonaise de 9h00 à 10h30 Par Takako pour les CE1	Découverte de la cuisine japonaise de 10h30 à 12h00 Par Takako pour les CE1	
	Gyotaku de 13h30 à 15h00 Par Karin Holfelder pour les CE2	Gyotaku de 15h15 à 16h30 Par Karin Holfelder pour les CE2	
	Calligraphie de 13h30 à 15h00 Par Takako pour les CM2	Calligraphie de 15h15 à 16h30 Par Takako pour les CM2	
Vendredi 11 Juin	Kamishibaï de 9h00 à 10h30 Par Mimi Quentel pour les CP	Kamishibaï de 10h30 à 12h00 Par Mimi Quentel pour les CP	
	Haïkus de 9h00 à 10h00 Par Alain Kervern pour les CM1	Haïkus de 10h15 à 11h15 Par Alain Kervern pour les CM1	
	Aïkido de 9h00 à 10h30 Par Bruno Le Maître pour les CM2	Aïkido de 10h30 à 12h00 Par Bruno Le Maître pour les CM2	
	Judo de 15h15 à 16h15 Par Miwako pour les CE1	Judo de 14h00 à 15h00 Par Miwako pour les CE1	



Du 31 Mai au 12 Juin :

Expositions :

Sur le Japon à la Chapelle,

Sur le Manga à la Bibliothèque,

Sur les tableaux de sable (estampes japonaises) à la Mairie.

Jeux Vidéo : Retro-gaming avec les grands classiques transposés sur ordinateur

Et Concours sur bornes d'arcades à la **Cybercommune**.

Plus d'informations sur le Festival et le Japon sur: <http://festival.bohars.net>

